

Trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage dans le périurbain. Enquête au nord de l'agglomération parisienne

Sandrine Berroir, Matthieu Delage, Antoine Fleury, Sylvie Fol, Marianne Guérois, Juliette Maulat, Lina Raad, Julie Vallée

▶ **To cite this version:**

Sandrine Berroir, Matthieu Delage, Antoine Fleury, Sylvie Fol, Marianne Guérois, et al.. Trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage dans le périurbain. Enquête au nord de l'agglomération parisienne. Revue française des affaires sociales, 2016, 3 (7), pp.65 - 89. hal-01391425

HAL Id: hal-01391425
https://hal.science/hal-01391425

Submitted on 16 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage dans le périurbain. Enquête au nord de l'agglomération parisienne

Sandrine Berroir, Matthieu Delage, Antoine Fleury, Sylvie Fol, Marianne Guérois, Juliette Maulat, Lina Raad, Julie Vallée

RÉSUMÉ

Cet article aborde les liens entre trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage territorial dans les espaces périurbains. Il s'inscrit dans la lignée de travaux récents qui nuancent certaines représentations tendant à homogénéiser les habitants du périurbain. Il exploite les résultats d'une enquête menée dans le périurbain au nord de l'agglomération parisienne, qui a consisté en une centaine d'entretiens avec des ménages aux positions sociales variées, portant sur leurs parcours résidentiel et biographique, leurs pratiques et représentations de leur espace de vie. Au-delà de la figure du couple bi-actif qui quitte la ville dense pour acheter une maison dans un cadre de vie valorisé, l'article rend compte de la diversité des types de trajectoires résidentielles de ces habitants et des logiques expliquant leur choix résidentiel. Il souligne également que les espaces de vie des habitants du périurbain sont caractérisés par la proximité et le recours aux ressources locales, mais que les lieux de résidences antérieures constituent des lieux de ressources pour les individus, ce qui induit une « multipolarisation » des pratiques et un « multi-ancrage ».

ABSTRACT
Residential trajectories, building living spaces and anchoring in suburban areas. Survey of the north of the greater Paris area

This article focuses on the links between residential trajectories, building living spaces, and territorial anchoring in suburban areas. It follows recent studies that qualify certain homogenizing representations of suburban residents. It uses the results of a survey conducted in the suburban area north of the greater Paris region. This survey consisted of around one hundred interviews with households of varied social positions, concerning their residential and biographical history, their practices, and representations of their living space. Beyond the image of the dual income family leaving the dense city to buy a house in an improved living environment, the article reflects the diversity of the types of inhabitants' residential trajectories and of the logic explaining their residential choice. It not only stresses that the living spaces of suburban inhabitants are characterized by proximity to, and the use of, local resources, but, in addition, points out that previous places of residence are also resource sites for individuals, indicating a "multi-polarization" of practices and a "multi-anchoring" of individuals.

Introduction

Les espaces périurbains ont longtemps été considérés comme le territoire privilégié des familles avec enfants et l'espace de modes de vie spécifiques et en partie standardisés : investissement domestique, bimotorisation, navettes domicile-travail vers le centre, fréquentation des centres commerciaux périphériques. Cependant, plusieurs recherches récentes contredisent certaines représentations « homogénéisantes » et souvent dépréciatives du périurbain (Rougé *et al.*, 2013 ; Charmes *et al*., 2013). D'une part, loin d'une uniformité des modes de vie, les pratiques et les modes de vie des individus sont diversifiés en fonction de leur position sociale, de leurs trajectoires résidentielles et des contextes résidentiels locaux (Cailly, 2008 ; Dodier *et al.*, 2012). D'autre part, loin d'un rapport strictement fonctionnel à l'espace local, plusieurs travaux soulignent l'ancrage des habitants du périurbain. S'il passe par un attachement au logement (Goyon et Ortar, 2009), cet ancrage repose également sur des réseaux sociaux et familiaux inscrits dans l'environnement proche et sur les ressources locales (Berger, Aragau et Rougé, 2014).

Cet article prolonge les travaux sur les « modes d'habiter » périurbains en proposant une analyse des liens entre trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage territorial. Dans quelle mesure les trajectoires résidentielles des habitants du périurbain ont-elles un impact sur leur espace de vie et leur ancrage territorial ? Nous faisons l'hypothèse que les espaces de vie des habitants du périurbain sont caractérisés par la proximité et le recours aux ressources locales, mais que les lieux de résidences antérieures constituent des lieux de ressources pour les individus, ce qui induit une « multipolarisation » des pratiques et un « multi-ancrage ».

Les trajectoires résidentielles désignent les « positions résidentielles successivement occupées par les individus et la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions » (Authier, 2010, p. 4). Quant aux espaces de vie, ils sont définis comme « l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu est en rapport » (Robette, 2012) et l'ancrage comme « l'attachement à un lieu », qui peut représenter, pour certains, « le point de référence à partir duquel des explorations extérieures se font » (Rémy, 1996). Il se mesure selon les activités (loisirs et sociabilités) pratiquées dans le logement ainsi que dans les différents registres d'usage du quartier et leur intensité (fréquentation des commerces, des cafés, etc.) (Authier, 2001). L'ancrage est également lié aux relations sociales tissées dans un lieu (Imbert, 2005). Renvoyant ainsi à la fois à des pratiques, à des relations sociales, à des investissements dans la vie locale et à des représentations valorisantes des lieux, l'ancrage est un processus composite résultant d'une multitude de dimensions entrelacées, individuelles et collectives, contextuelles, temporelles et biographiques (Sencébé, 2004).

Cet article s'appuie sur l'exploitation d'une enquête auprès d'habitants, menée dans trois secteurs situés au nord de l'agglomération parisienne, autour d'Écouen-Ézanville, Méru et Senlis[1]. Après un court état de l'art et une présentation des terrains et de la méthode, nous exposons les résultats de la recherche concernant la diversité des trajectoires résidentielles, les choix résidentiels et les liens entre trajectoire résidentielle, espace de vie et ancrage territorial des habitants du périurbain.

1. Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une recherche collective menée par des chercheurs du laboratoire Géographie-Cités et financée par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) qui s'intitulait « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires ».

État de l'art, terrains et enquête

Trajectoires résidentielles et « modes d'habiter »

Les recherches sur le périurbain ont longtemps été centrées sur les trajectoires résidentielles des « pionniers » du périurbain, qui quittent la ville dense pour devenir propriétaires d'une maison individuelle, correspondant à une installation en couple ou à la naissance d'enfants (Haumont, 1966). La spécificité des choix résidentiels dans les espaces périurbains résiderait dans le « modèle résidentiel du propriétaire d'un pavillon familial », où la primo-accession de ménages avec enfants est très courante (Dodier *et al.*, 2012, p. 55). En s'éloignant du centre des agglomérations où les prix de l'immobilier sont les plus élevés, les individus peuvent réaliser leur projet résidentiel et concrétiser « leur rêve de maison individuelle » (Berger *et al.*, 2014, p. 27), ce qui implique des efforts financiers importants pour les ménages au capital économique peu élevé. Selon certains auteurs, le choix d'une localisation périurbaine s'expliquerait par la volonté de fuir un environnement jugé désagréable, dans une recherche de mise à distance des autres et de repli sur soi (Rougé, 2007). Les « captifs » du périurbain ou les « petits-moyens » chercheraient à compenser la modestie de leur position sociale et à revaloriser leur trajectoire sociale (Cartier *et al.*, 2008). Quant aux classes moyennes, elles rechercheraient l'« entre-soi » (Jaillet, 2004), l'achat d'une maison individuelle s'apparentant à « l'acquisition d'un ticket d'entrée dans un club résidentiel » (Charmes, 2011).

Centrées sur les ménages en provenance des villes-centres, les études périurbaines ont eu tendance à exagérer la spécificité du modèle résidentiel périurbain. Or, la propriété d'une maison individuelle n'est pas « l'apanage du périurbain » (Dodier *et al.*, 2012, p. 55) et un tel projet résidentiel peut être réalisé dans des espaces ruraux ou dans des quartiers populaires de banlieue où les prix de l'immobilier sont attractifs. Ces travaux ont eu également tendance à négliger d'autres types de trajectoires résidentielles. Berger *et al.* (2014) distinguent ainsi trois types de ménages périurbains : les « nouveaux arrivants », constitués de couples bi-actifs avec enfants et de jeunes retraités qui ont quitté la ville dense « pour réaliser leur rêve de maison individuelle » (p. 27) ; les « ancrés » qui sont passés par plusieurs étapes résidentielles dans des espaces périurbains et pavillonnaires ; et les « natifs », qui ont toujours vécu dans le périurbain, qu'ils soient d'anciens ruraux ou des enfants des « pionniers » du périurbain.

Les trajectoires résidentielles en périurbain résultent d'une articulation complexe entre socialisation résidentielle, trajectoire sociale et représentations de la mobilité sociale (Debroux, 2011). Plusieurs études montrent qu'à position sociale proche, les trajectoires résidentielles et l'ancienneté d'installation dans le périurbain induisent des pratiques quotidiennes différenciées (Cailly, 2008). Dodier (2013) montre ainsi que les habitants issus du périurbain ont des pratiques quotidiennes marquées par la proximité et une défiance par rapport à la ville-centre, tandis que les habitants issus d'autres territoires ont des espaces de vie plus élargis qui combinent permanence de pratiques antérieures et adoption de nouvelles pratiques en lien avec l'inscription progressive dans l'espace de proximité.

Un espace d'enquête au nord de l'agglomération parisienne

Dans cet article, nous proposons de contribuer à la compréhension des liens entre trajectoires résidentielles et pratiques quotidiennes des habitants des espaces périurbains à partir d'une enquête auprès d'habitants du nord de l'agglomération parisienne. Trois secteurs du nord du Val-d'Oise et du sud de l'Oise constituent le terrain d'étude. Ils se différencient tant au niveau du profil de la population, que des contextes territoriaux et des dynamiques démographiques et économiques.

Le premier secteur se situe autour d'Écouen et Ézanville, à une vingtaine de kilomètres au nord de Paris. Les communes appartiennent soit à l'unité urbaine de Paris (notamment Écouen, 7 313 habitants et Ézanville, 9 200 habitants), soit à sa couronne périurbaine. Ce secteur a connu

un développement résidentiel lent et progressif à partir de l'arrivée du chemin de fer, dans les années 1870, et jusque dans les années 1970. Les villages alentour, marqués par la production céréalière, ont été caractérisés par un développement pavillonnaire important à partir des années 1970, même si les contraintes liées à la proximité de l'aéroport de Roissy ont limité l'urbanisation.

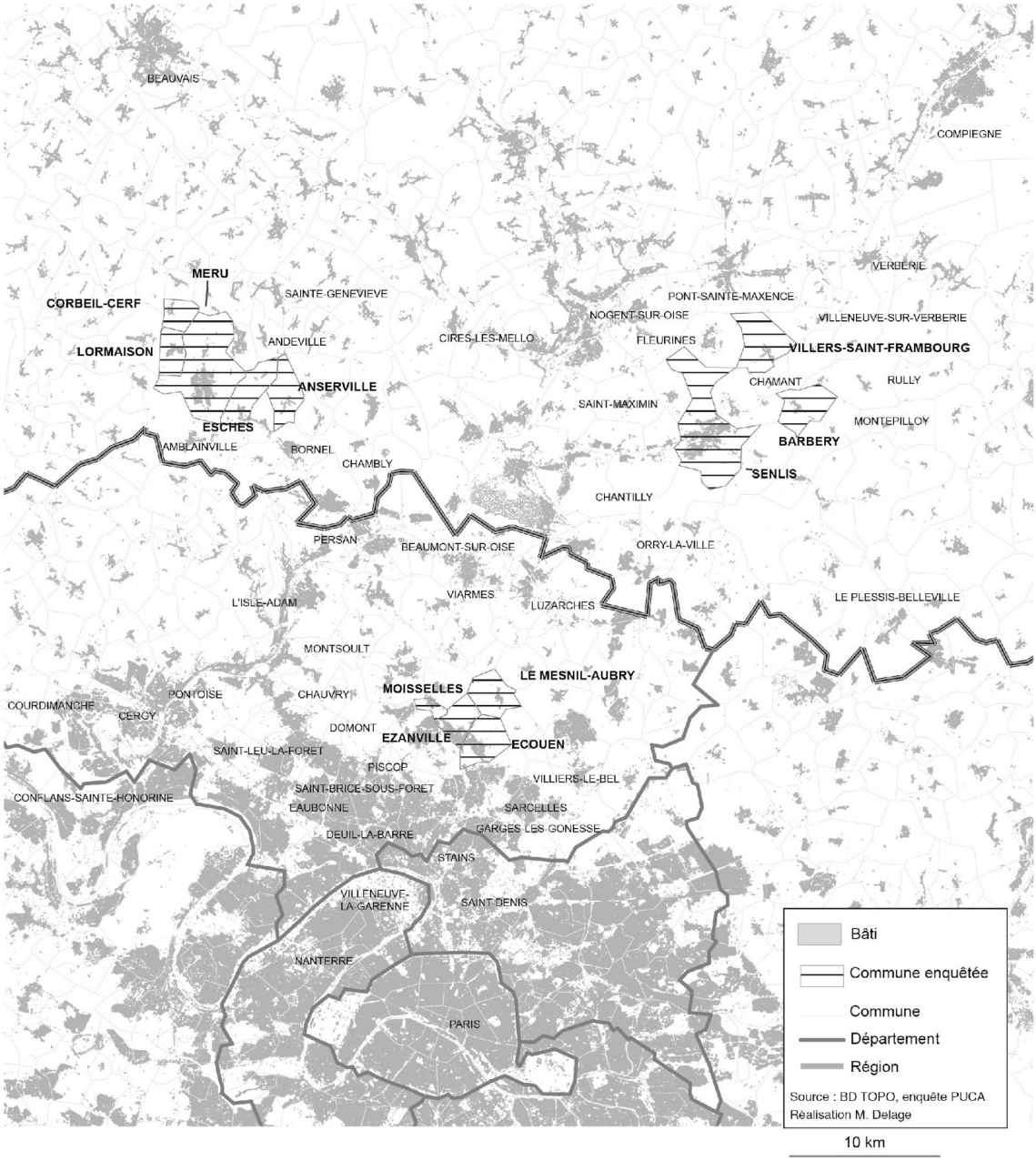
Les secteurs de Méru et de Senlis se situent à environ 50 km de Paris. Le premier est en partie inclus dans l'aire urbaine de Paris, tandis que le second s'inscrit dans une petite aire urbaine autonome autour de Senlis (15 800 habitants). Les deux secteurs ont en commun d'être chacun polarisés par une petite ville concentrant emplois, commerces et services. Marqué par un patrimoine historique, le centre-ville de Senlis concentre des commerces nombreux et diversifiés. Par ailleurs constituée de quartiers pavillonnaires et de quartiers de petits immeubles d'habitat collectif, la commune est entourée de grandes forêts domaniales dont les clairières sont occupées par des villages relativement préservés. Le secteur de Senlis, lieu de résidence traditionnel de la bourgeoisie, contraste avec celui de Méru (13 650 habitants), qui se distingue par une forte présence des classes populaires. Le centre-ville de cette commune industrielle et ouvrière est marqué par un habitat en partie dégradé et par une fonction commerciale en déclin ; il jouxte des quartiers alliant habitats collectif et pavillonnaire, dont un grand ensemble : le quartier de la Nacre. À proximité, les anciens villages ruraux se sont développés avec l'implantation de lotissements à partir des années 1980.

À ces fortes différenciations sociales et territoriales s'ajoutent enfin des différenciations du point de vue de l'ancienneté d'urbanisation de ces espaces et de leur peuplement. Ainsi, les communes des secteurs de Senlis et de Méru se distinguent par l'ancienneté de résidence des ménages et par celle du parc de logements, tandis que les communes autour d'Écouen se caractérisent par des installations plus récentes[2]. Ce choix de terrains contrastés renvoie à la diversité des configurations périurbaines, telle qu'elle est aujourd'hui admise dans les études consacrées à ce type d'espace ; il permet aussi de mieux mesurer le poids des contextes résidentiels et des déterminants sociaux dans les choix résidentiels et dans les pratiques des habitants.

2. Les personnes de notre espace d'enquête ont pu bénéficier de conditions différentes pour s'installer dans ces communes et devenir propriétaires ; nous n'avons cependant pas recueilli de données sur cette question dans nos entretiens.

FIGURE 1

Les communes de l'enquête



Une enquête par entretiens auprès des habitants

L'enquête repose sur 98 entretiens semi-directifs[3] qui se sont déroulés au domicile des enquêtés. Les entretiens portaient sur trois thèmes : le parcours résidentiel et biographique ; les espaces de vie, saisis à travers un recensement de l'ensemble des lieux régulièrement fréquentés[4] ; enfin, l'attachement et l'ancrage dans le territoire et, plus généralement, les représentations du

3. Les entretiens ont été réalisés, puis retranscrits en 2013 par Marie Bocquet, Helin Karaman, Simon Labussière et Eugênia Viana Cerqueira.

4. Commerces (marchés, supermarchés, petits commerces), services et équipements (établissements scolaires ou de santé, services courants tels que la banque, le coiffeur ou la poste…), loisirs (sport, culture…), activités associatives ou religieuses, visites de proches (famille ou amis), sorties (café, restaurant…).

territoire. Afin de mieux saisir la diversité des trajectoires résidentielles et des pratiques des habitants en fonction des contextes résidentiels, les entretiens ont été menés dans les centres-villes des trois communes, dans leurs quartiers péricentraux et dans les communes environnantes. Par le choix des terrains, puis par ajustements successifs, nous avons construit un échantillon le plus proche possible de la population de référence, notamment en termes de catégories socio-professionnelles, de genres et d'âges (Berroir *et al.*, 2015 et tableau 1)[5].

TABLEAU 1

Profil des enquêtés

		Secteur de Méru	**Secteur de Senlis**	**Secteur de Écouen-Ézanville**
Enquêtés	Nombre	33	31	33
Âge	Tranche	23 à 86 ans	24 à 75 ans	24 à 80 ans
	Moyenne	48 ans	51 ans	48 ans
Sexe	Homme	19	13	11
	Femme	14	18	22
Situation	Actif avec emploi	18	23	20
	Actif sans emploi	5	1	4
	Retraité/préretraité	9	7	7
	Étudiant	1	0	2
Niveau d'étude	Sans le baccalauréat	22	7	7
	Avec le baccalauréat uniquement	9	18	11
	2e et 3e cycles	2	6	15

Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Des situations et des trajectoires résidentielles différenciées

Loin d'une vision réductrice de la figure du couple périurbain bi-actif ayant quitté le cœur d'agglomération pour accéder à la propriété d'une maison individuelle, l'enquête met en évidence la diversité des trajectoires résidentielles dans ces espaces périurbains, qu'il s'agisse du nombre de lieux de résidence, du vécu des trajectoires par rapport au projet résidentiel des habitants ou encore de leurs temporalités.

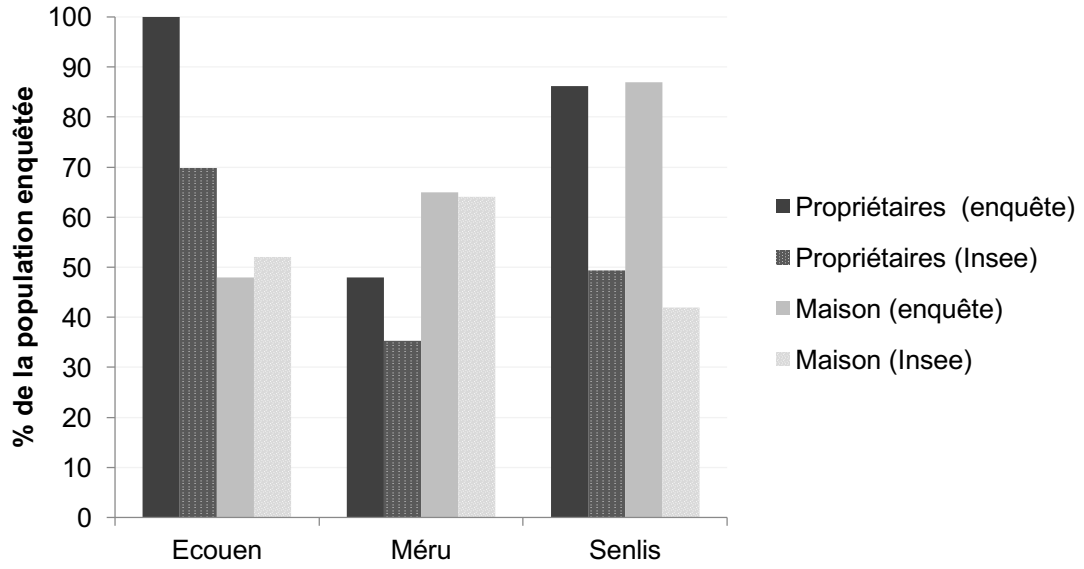
5. Dans l'ensemble, l'échantillon reflète bien les contrastes observés dans la population de référence, mais il les accentue, parfois très fortement : les ouvriers sont par exemple quatre fois plus nombreux à Méru qu'à Senlis et Écouen, alors qu'ils ne sont « que » deux fois plus nombreux d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Ce renforcement des contrastes s'observe non seulement pour les catégories socioprofessionnelles, mais aussi pour le niveau d'études et le statut d'occupation du logement. D'autre part, la composition par sexe et par âge montre quelques distorsions par rapport à la population de référence. Alors que les profils de l'ensemble de la population sont assez proches d'un terrain à l'autre, ils se différencient assez nettement dans l'échantillon : à Méru, la population est plus masculine et plus âgée. À Écouen, on note une forte surreprésentation de femmes ; à Senlis, une légère surreprésentation de femmes, moins âgées que la population de référence.

Une variété de situations résidentielles

Du point de vue des situations résidentielles, la majorité des ménages enquêtés sont propriétaires (83 %) et occupent des maisons (87 %), ces deux caractéristiques ne se recoupant pas toujours, puisque quelques rares ménages sont locataires d'une maison ou propriétaires d'un appartement. Les situations résidentielles des enquêtés varient selon les secteurs. Les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) indiquent une part très forte de propriétaires à Écouen, moindre à Senlis et nettement plus faible à Méru (figure 2), et ces contrastes sont accentués dans l'échantillon.

FIGURE 2

Répartition de la population enquêtée en fonction du statut d'occupation et du type de logement de la population enquêtée

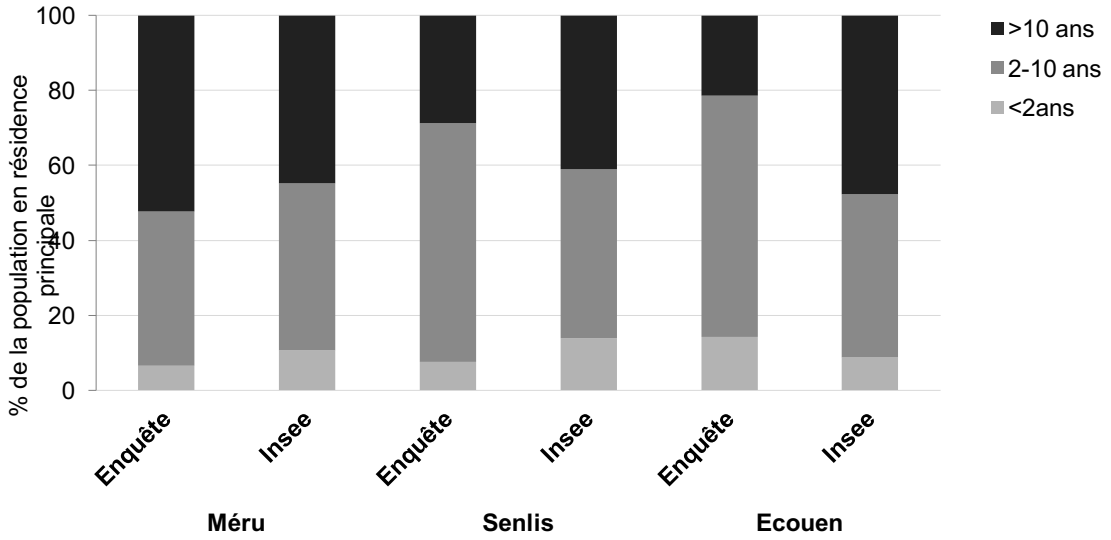


Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Concernant l'ancienneté d'occupation du logement, l'échantillon de l'enquête est diversifié (figure 3). Si, dans les données INSEE, l'ancienneté de résidence varie peu d'un secteur à l'autre, elle tend à être sous-estimée dans l'enquête à Senlis et surtout à Écouen (peu de personnes installées depuis plus de dix ans), alors qu'elle reflète mieux la situation observée à Méru.

FIGURE 3

Répartition de la population enquêtée en fonction de l'ancienneté d'occupation du logement



Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Six types de trajectoires résidentielles

À partir de la reconstitution des parcours des enquêtés, nous avons distingué six types de trajectoires résidentielles, en fonction de leurs caractéristiques spatiales. Si cette typologie est construite selon les origines géographiques et les étapes résidentielles des enquêtés, et exclut d'autres dimensions, elle permet d'affiner les typologies existantes (Cailly et Dodier, 2007 ; Berger *et al.*, 2014) et révèle d'autres types de trajectoires :

- un premier type, *les* « *locaux* » (20 individus), correspond à des ménages qui ont réalisé des parcours résidentiels dans la même commune ou dans des communes limitrophes à leur lieu de domicile actuel. Ce type de trajectoire concerne des ménages de classes populaires, mais aussi des ménages plus aisés qui, du fait de leur métier (agriculteur, artisan) ou de leurs attaches familiales, ont toujours vécu dans ou à proximité de leur commune de naissance ;
- un second type, les « *régionaux* » (7 individus), correspond à des individus natifs du périurbain francilien, qui se distinguent des locaux par le fait qu'ils se sont davantage éloignés de leur lieu de naissance et ont eu plusieurs résidences dans un rayon de 30 km autour de leur commune d'origine. Ces trajectoires concernent principalement des classes moyennes et supérieures ;
- un troisième type, les « *revenants* » (11 individus), correspond à des individus qui sont nés dans les communes étudiées, mais qui en sont partis. Ils sont revenus s'y installer après des étapes hors de leur région d'origine, parfois à l'étranger, pour les études ou dans le cadre de leur travail. Relativement aisés, ces habitants disposent d'une capacité de choix qui leur aurait permis de vivre ailleurs, mais ils ont fait celui de revenir s'installer dans ou à proximité de leur commune d'origine ;
- un quatrième type, les « *citadins* » (33 individus), le plus représenté, correspond à des individus dont la trajectoire résidentielle se caractérise par un départ de Paris ou sa proche banlieue vers le périurbain avec, le plus souvent, plusieurs étapes successives vers le lieu de domicile actuel. Ce type regroupe majoritairement des individus aux trajectoires guidées par le souhait d'accéder à la propriété d'une maison individuelle ; mais il concerne également des individus

à la recherche d'un logement plus grand. Il regroupe des ménages modestes et aussi des classes moyennes et des classes supérieures ;

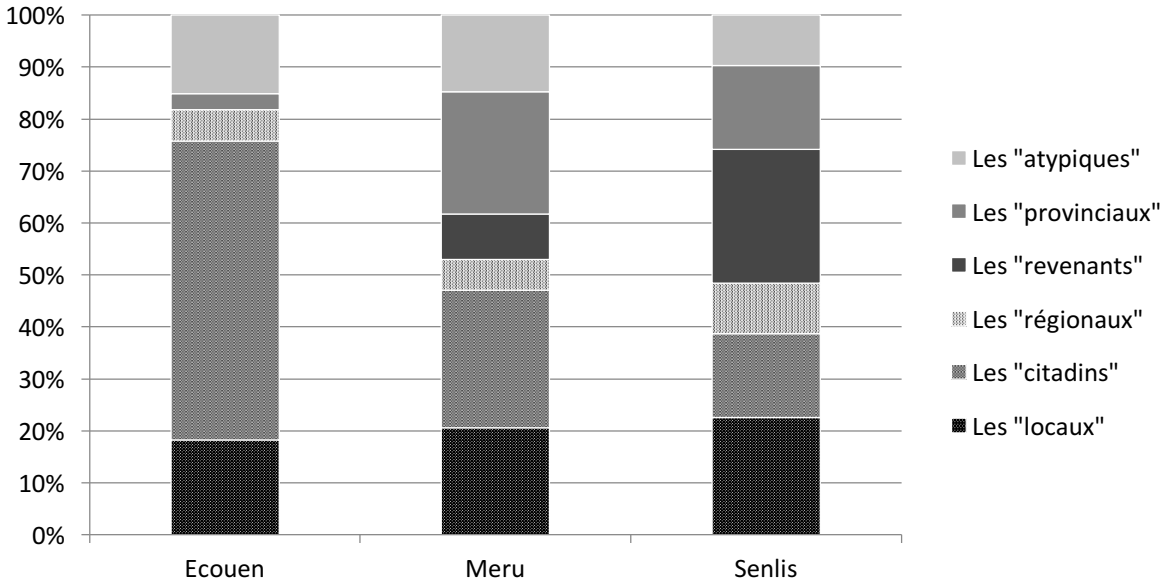
- un cinquième type correspond aux « *provinciaux* » (14 individus). Leur parcours résidentiel est orienté depuis la province vers le périurbain francilien avec plusieurs étapes, incluant parfois Paris et sa proche banlieue, avant l'installation dans le domicile actuel. Ces habitants appartiennent principalement aux classes moyennes et supérieures ;
- un dernier type correspond à des trajectoires « *atypiques* » (13 individus). Ces habitants ne sont pas originaires des régions étudiées, et leur parcours résidentiel prend des formes plus complexes, associant souvent des étapes à l'étranger. Ce type regroupe des classes supérieures et des classes populaires, souvent originaires de l'étranger.

Trajectoires résidentielles, contextes locaux et situations sociales

La répartition de ces types (figure 4) fait apparaître une distinction nette entre les secteurs d'enquête. Tandis que les citadins sont majoritaires à Écouen, ils sont moins représentés à Méru et Senlis, où les parcours locaux ont un poids plus important. Ces résultats peuvent s'expliquer par le contexte des trois terrains d'étude. Située en frontière du pôle urbain, Écouen constituerait une ville-relais du parcours résidentiel, un lieu d'accueil privilégié de ménages cherchant à accéder à la propriété et issus de Paris ou de la banlieue nord. Méru et Senlis, petites villes, auraient un rôle de structuration du territoire et constitueraient des points d'ancrage de trajectoires résidentielles au sein d'un environnement proche, relativement autonome vis-à-vis des dynamiques parisiennes.

FIGURE 4

Répartition des habitants selon les trajectoires résidentielles et les lieux de résidence



Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

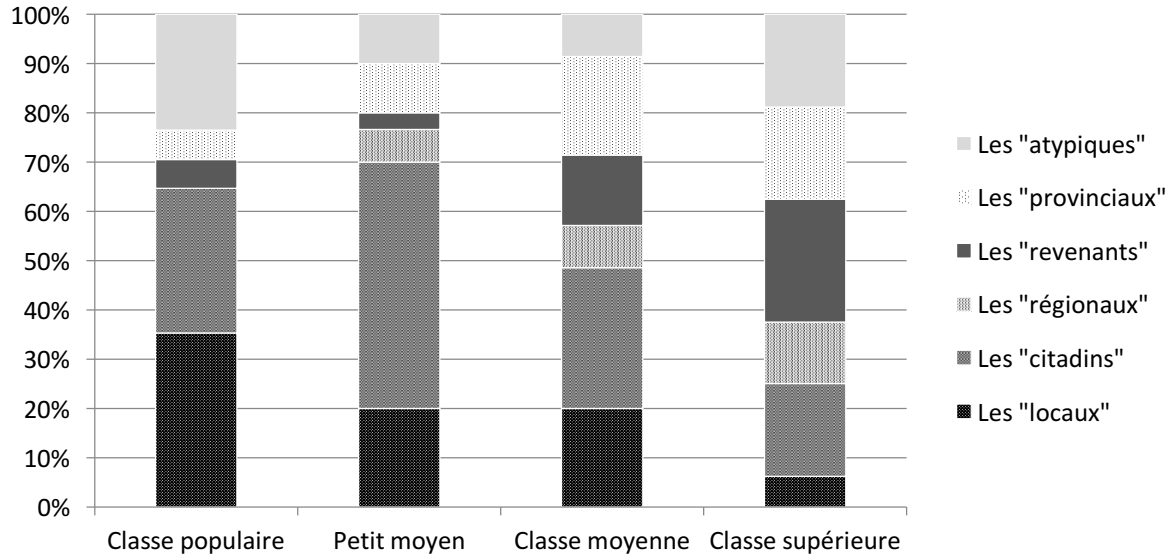
Le croisement des types de trajectoires et des catégories sociales[6] des habitants (figure 5) montre que les classes populaires ont majoritairement des trajectoires très locales, atypiques, ou de

6. Nous avons classé les enquêtés en quatre catégories (classes populaires, « petits-moyens », classes moyennes et classes supérieures), en tenant compte de la combinaison des niveaux de capital économique et culturel (Bourdieu, 1979). Les classes populaires se caractérisent par un niveau très faible de capital économique et culturel. Ce sont

Paris ou sa proche banlieue vers le périurbain, ce qui confirme les résultats d'autres travaux sur les mobilités résidentielles (Authier, 2010 ; Fol *et al.*, 2014). À l'opposé, les trajectoires des classes supérieures – qui disposent de capacités de choix plus importantes – sont rarement locales et sont plus diversifiées. Beaucoup de « petits-moyens » sont des citadins qui ont des trajectoires orientées vers l'accession à la propriété d'une maison individuelle ou la recherche d'un logement plus grand. Les contraintes financières les poussent à choisir des communes périurbaines, où les prix immobiliers sont moins élevés que dans le centre de l'agglomération. Enfin, les classes moyennes ont des trajectoires résidentielles plus diversifiées, liées à des capacités de choix plus importantes. Ce dernier point nous invite à nous intéresser aux différentes dimensions du choix résidentiel en fonction des types de trajectoires.

FIGURE 5

Répartition des habitants selon les trajectoires résidentielles et leurs classes sociales



Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Trajectoires et logiques du choix résidentiel

Les choix résidentiels résultent d'un ajustement des aspirations subjectives des ménages à leurs contraintes objectives. La structure du capital des ménages et les contraintes du marché immobilier dessinent un « champ des possibles » (Bourdieu et Wacquant, 1992). Dans le choix d'un logement, trois séries d'éléments sont prises en compte : sa localisation, ses caractéristiques matérielles, le statut d'occupation (Grafmeyer, 2010). En outre, les choix résidentiels résultent d'un

des ouvriers ou employés, parfois chômeurs, aux revenus modestes et pour la plupart locataires. La catégorie des « petits-moyens » est issue des travaux de Cartier *et al.* (2008), qui désignent ainsi des ménages d'origine populaire ayant connu une petite ascension sociale tendant à les rapprocher des classes moyennes, sans les y inscrire totalement (pratiques domestiques et culturelles plus proches des classes populaires, parcours résidentiels et professionnels plus heurtés). Ces enquêtés sont presque tous propriétaires de leur logement, en général une maison située dans un lotissement. Les classes moyennes se caractérisent par un capital économique et culturel plus important et une trajectoire sociale et résidentielle plus assurée. Enfin, les classes supérieures cumulent capital économique et culturel élevé. Ce sont des cadres supérieurs ou des chefs d'entreprises, qui sont presque tous propriétaires de leur logement.

ensemble de déterminants sociaux – d'ordre professionnel, familial, ou liés à un projet résidentiel (Authier *et al.*, 2010). La localisation des réseaux d'interconnaissance, familiaux ou amicaux (Bonvalet et Dureau, 2000), ainsi que les stratégies scolaires des familles, jouent également un rôle dans ces choix.

Les recherches sur les choix résidentiels montrent que la résidence périurbaine est souvent associée à la vie en pavillon et à l'accession à la propriété dans un cadre de vie rural (Berger, 2004). Sans remettre complètement en cause ce motif d'installation, notre enquête confirme la diversité des logiques expliquant le choix résidentiel. Plusieurs critères entrent en jeu : l'offre et les caractéristiques du logement, la proximité des ressources urbaines, l'accessibilité, la qualité du cadre de vie et les réseaux familiaux et amicaux. Les aspirations des habitants diffèrent selon leur position sociale, la taille de leur ménage, leur âge, et également selon leur origine géographique et leur parcours résidentiel.

Les locaux, les régionaux et les revenants : des choix résidentiels liés à un ancrage local

Les locaux, les régionaux et les revenants ont tous fait des choix résidentiels liés à une connaissance du secteur d'étude et à un ancrage local. Toutes les classes sociales sont concernées : les régionaux et les revenants appartiennent plutôt aux classes moyennes et supérieures, tandis qu'on trouve une part importante de classes populaires parmi les locaux.

Les locaux appartenant aux classes populaires ont des parcours résidentiels le plus souvent heurtés. Les étapes résidentielles sont plutôt nombreuses, avec plusieurs logements locatifs, souvent dans le logement social et la plupart du temps en appartement. Certains parcours sont vécus comme subis, voire descendants, et les cas de trajectoires résidentielles perçues comme ascendantes ont souvent impliqué des efforts financiers importants qui se traduisent par un fort attachement au logement. Ces parcours privilégient le maintien dans des lieux à proximité des réseaux familiaux, qui de surcroît concentrent une offre suffisante de logements à bon marché, d'emplois, de commerces et de services. Ces trajectoires sont essentiellement dictées par la nécessité, et la part du choix est souvent réduite (Bourdieu et Saint-Martin, 1990), du fait non seulement d'un niveau de qualification faible qui induit une faible capacité de choix du lieu d'emploi, mais aussi de ressources limitées ne permettant pas d'envisager un déménagement. Les locaux correspondent aussi à des classes moyennes et supérieures habitant principalement autour de Senlis. Pour ces habitants, c'est l'attachement aux lieux et les liens familiaux et amicaux qui expliquent un parcours très local, comme pour certains agriculteurs ou artisans, qui sont nés dans leur commune de résidence et résident toujours dans la maison familiale.

Pour les revenants, le retour dans l'espace d'origine intervient souvent à des moments-clés de leur parcours : entrée dans la vie active, début d'une famille, départ à la retraite. Ces habitants reviennent s'y installer après avoir réussi, parfois non sans difficulté, à trouver un emploi à proximité. Ce choix s'explique par leurs réseaux familiaux et amicaux et par un attachement aux lieux, parfois à une maison en particulier. Par exemple, Jeanne-Marie, 60 ans, originaire de Senlis, est revenue s'installer à proximité, car elle y « a ses marques » : « la ville de Senlis, c'est un peu ma famille ça fait partie de mes racines et je ne pourrais pas m'en détacher facilement ». Dans certains cas, un héritage peut déclencher le retour dans la commune d'origine. Le choix précis du lieu de résidence s'explique par un arbitrage entre différents critères : type de logement recherché, prix, localisation, environnement.

Quant aux régionaux, natifs eux aussi du périurbain francilien, leur installation dans les communes étudiées résulte de divers facteurs (études, changement du lieu de travail, agrandissement du ménage). Les différentes étapes correspondent souvent à la progression du parcours résidentiel vers l'acquisition d'un logement individuel, qui conduit certains ménages à s'éloigner progressivement de leur lieu de naissance. Originaires de la région, ces habitants mobilisent leur connaissance du territoire dans leur choix résidentiel, qui résulte souvent d'un

arbitrage entre le souhait de rester à proximité des réseaux familiaux et amicaux, le désir d'accéder à un logement plus grand et des contraintes financières.

Ces trois catégories d'habitants aux trajectoires résidentielles différentes se caractérisent par leur attachement au lieu de résidence, du fait de l'intensité de leurs réseaux locaux, familiaux et amicaux, et valorisent aussi un environnement familier. Rares sont ceux qui envisagent de déménager, à l'exception de certains jeunes.

Les citadins : quitter le centre de l'agglomération

Les citadins sont les plus proches des « pionniers » décrits dans les premiers travaux sur le périurbain : la majorité de ces ménages se sont éloignés du centre de l'agglomération pour acheter une maison. Cependant, ils ne correspondent pas tous à cette figure du ménage souhaitant accéder à la propriété d'une maison, et, parmi eux, certains souhaitaient simplement louer un logement plus grand.

Pour les classes populaires et les « petits-moyens », ce type de trajectoire résidentielle correspond à deux types de parcours : soit des ménages locataires d'un logement social qui souhaitaient accéder à un logement plus grand dans un environnement calme ; soit à une accession à la propriété d'une maison individuelle, au prix d'un effort financier souvent important. Le choix résidentiel de ces habitants est souvent guidé par le souhait de quitter la banlieue nord de Paris, comme pour Guillaume qui, après avoir vécu à Pierrefitte « en cité », puis à Persan, voulait « à tout prix quitter le 93 » et « quitter la zone », pour ses enfants[7]. Les prix immobiliers constituent une contrainte forte pour ces ménages mais la proximité des commerces et des services, tout comme l'accessibilité de la commune, sont également des critères importants du choix résidentiel. Pour certains, la présence de ressources locales peut constituer une condition de la mobilité résidentielle, comme pour Jacqueline : « J'avais une sœur qui s'est installée là, dans la rue d'en bas, en 1974. Mais à l'époque, nous, on serait jamais venus là. Il n'y avait rien. […] Puis, en fin de compte ça nous a plu, parce que, bon, ça s'était quand même développé pas mal aussi. [8] »

Pour les classes moyennes appartenant à cette catégorie, le choix de quitter l'agglomération pour une commune périurbaine s'explique par une volonté d'accéder à la propriété d'une maison individuelle dans un environnement valorisé. Ces habitants mettent alors souvent en avant le caractère rural des communes choisies ou leur caractère patrimonial. Les citadins sont également très attentifs aux attributs du logement, à la proximité ou à l'accessibilité du lieu de travail ou du lieu antérieur de résidence et aux ressources locales. Au-delà de la proximité des commerces et des services, les classes moyennes et supérieures valorisent la réputation des établissements scolaires, plus rarement la présence de connaissances familiales ou amicales.

Les provinciaux et les atypiques : des choix résidentiels complexes

Si leurs trajectoires résidentielles suivent des logiques différentes, les provinciaux et les atypiques ont en commun d'avoir fait des choix résidentiels qui ne sont pas liés à une connaissance du secteur d'étude et à un ancrage local.

Les provinciaux sont pour la plupart arrivés en région parisienne au moment de leurs études, et ils y sont restés après avoir trouvé un emploi. Leur premier logement autonome se situe souvent à Paris ou en première couronne et leur trajectoire résidentielle consiste dans un éloignement progressif du centre de l'agglomération, pour acquérir une maison individuelle ou disposer d'un logement plus grand. Si le choix précis de la commune de résidence s'explique souvent par des opportunités immobilières ou des recommandations de collègues de travail, les choix résidentiels de ces ménages sont guidés par le souhait de devenir propriétaire et « d'habiter à la campagne » tout en restant proche des services, emplois et commerces. Certains enquêtés soulignent que, venant

7. Guillaume, employé de maintenance, 43 ans, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry.

8. Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches.

de province, ils n'avaient aucune envie de résider à Paris et qu'ils retrouvent dans le cadre de vie périurbain des attributs qui leur conviennent mieux. Ces habitants valorisent cet environnement qu'ils opposent à la zone dense de la région parisienne, investie d'une image négative.

De leur côté, les atypiques regroupent des ménages aux parcours résidentiels complexes, avec souvent des étapes à l'étranger. On distingue deux catégories : des classes supérieures, qui ont souvent choisi la région pour la qualité du cadre de vie ou en lien avec des évolutions professionnelles, un peu au hasard des opportunités ; des classes populaires, souvent originaires de l'étranger, qui sont arrivées dans la région par le biais de leur emploi, sans en avoir une connaissance particulière, parfois après une étape en banlieue. Ces choix résidentiels ne sont donc pas liés à un ancrage local préexistant, et ces habitants mettent surtout en avant l'importance de critères fonctionnels (prix du logement, accessibilité, services) et parfois du cadre de vie dans leur choix résidentiel.

Ainsi, les critères du choix résidentiel sont différents en fonction des habitants, selon leur position sociale et aussi selon leur trajectoire résidentielle. La recherche d'une certaine proximité (réseaux amicaux et familiaux, ressources…) et d'un cadre de vie de qualité constitue un point commun à la majorité des enquêtés. Cependant, les contraintes auxquelles ils sont confrontés sont différentes et jouent fortement sur leurs choix résidentiels.

Trajectoires résidentielles, espaces de vie et ancrage local

Si les positions sociales et les contextes résidentiels influencent les pratiques des habitants, les trajectoires résidentielles sont un élément supplémentaire de différenciation de ces pratiques (Bonnin *et al.*, 2011). Parmi les enquêtés, les habitants ayant les espaces de vie les plus restreints sont ceux dont le parcours résidentiel est le plus spatialement concentré autour de leur lieu de résidence actuel ou ceux qui sont originaires de Paris ou de sa banlieue. À l'inverse, les habitants ayant les espaces de vie les plus larges sont ceux dont le parcours résidentiel s'est développé dans un espace régional élargi ou ceux qui sont originaires d'autres régions. Si ces différences ont été mises en évidence par d'autres travaux récents (Dodier *et al.*, 2012), l'enquête précise comment les étapes résidentielles laissent des traces, correspondant à des habitudes de fréquentation ou bien à des réseaux sociaux ou familiaux, qui se maintiennent malgré le déménagement et contribuent à la multipolarisation des espaces de vie. Nous montrons que ces pratiques concernent non seulement l'emploi, les visites aux proches, mais également la fréquentation des commerces, les loisirs et les vacances. Celles-ci évoluent dans le temps et les espaces de vie se construisent en fonction des degrés d'attachement aux lieux de résidence actuels ou antérieurs et de l'ancrage local.

Des espaces de vie caractérisés par une proximité quasi exclusive et un ancrage local fort (locaux et revenants)

Les espaces de vie des locaux et des revenants sont majoritairement marqués par une hyperproximité. Ils ont pour la plupart des lieux de travail proches, et leurs activités hors travail (commerces, services, loisirs) se déploient dans la commune de résidence ou dans les communes à proximité. Gabriella, née au Mesnil-Aubry, a un espace de vie structuré autour de cette commune où réside une grande partie de sa famille. La plupart des lieux qu'elle fréquente en dehors du travail sont situés dans un périmètre de 5 km (figure 6). À quelques très rares occasions, ces habitants fréquentent des lieux plus éloignés, soit pour leur travail, pour rendre visite à des proches ou pour accéder à des services ou des commerces spécialisés.

Originaires de leur commune de résidence ou des communes limitrophes, ces habitants ont pour la plupart un regard positif sur l'espace local. Les habitudes acquises parfois depuis l'enfance, la familiarité avec les lieux, que ce soit la nature – et en particulier la forêt – ou les rues des centres-

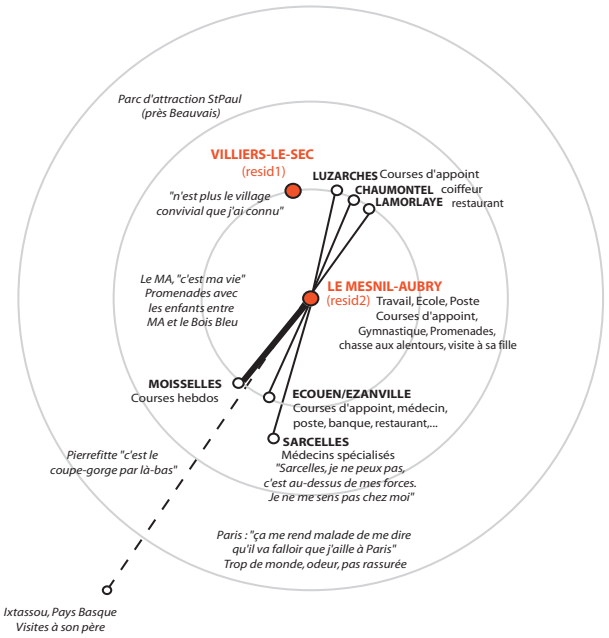
villes ou des villages, et également la force des réseaux familiaux et amicaux contribuent à leur ancrage local. Ces habitants ont souvent un discours sur les changements qui affectent leur commune de résidence. Du côté de Senlis et d'Écouen, les enquêtés mettent en avant les conséquences de la périurbanisation et de l'installation de nouveaux ménages sur la qualité du cadre de vie et sur les relations sociales ; à Méru, c'est principalement la « dégradation » de la ville et la disparition des commerces de proximité qui est critiquée.

Pour ces habitants, le lien entre trajectoire résidentielle et pratiques quotidiennes varie selon la position sociale. Les classes populaires caractérisées par des trajectoires résidentielles très locales ont un espace de vie plus réduit que les « petits-moyens » ou les classes moyennes et supérieures. Pour ces dernières, le lien entre trajectoire résidentielle et espace de vie est moins évident, leurs capacités financières leur permettant d'avoir des programmes d'activités plus diversifiés et de développer leurs activités dans un périmètre géographique plus large. Marie-France, comptable, a passé son enfance dans les environs de Senlis et est installée depuis près de vingt-cinq ans à Barbery, dans une maison dont a hérité son mari. Son espace de vie quotidien est organisé autour de Senlis et Barbery où vit une partie de sa famille, et où elle pratique de nombreuses activités de loisirs. Néanmoins, ses ressources lui permettent de se déplacer régulièrement pour les vacances et les week-ends, notamment dans sa résidence secondaire.

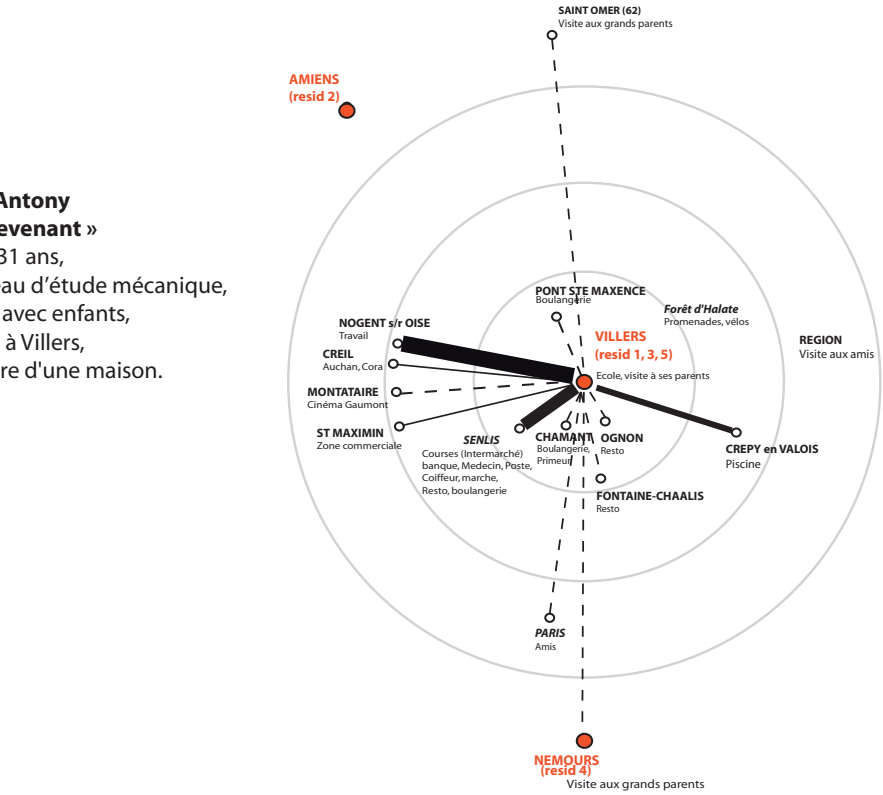
FIGURE 6

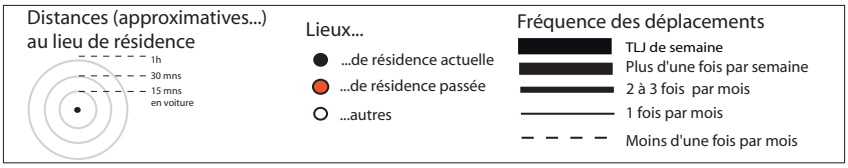
Des espaces de vie resserrés sur l'environnement local

Gabriella
« Local »
47 ans, assistante maternelle,
en couple avec 2 grands enfants,
propriétaire maison mitoyenne,
arrivée au Mesnil-Aubry il y a 21 ans,
après l'enfance passée à Villiers



Antony
« Revenant »
31 ans,
salarié d'un bureau d'étude mécanique,
couple avec enfants,
né à Villers,
propritéaire d'une maison.





Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Des espaces de vie multipolarisés : entre investissement dans l'espace local et recours régulier aux anciens lieux de résidence (régionaux et citadins)

Les citadins et les régionaux ont, pour la plupart, des espaces de vie caractérisés par un fort recours à l'espace local et aussi par la permanence de pratiques antérieures et la fréquentation régulière des anciens lieux de résidence (figure 7).

Comme les locaux ou les revenants, ces habitants fréquentent régulièrement les communes proches de leur logement pour les commerces, certains services et certains lieux dédiés aux loisirs, en particulier les activités pour les enfants (bibliothèque, centres d'activités). Cependant, si les espaces de vie de ces habitants sont marqués par la proximité, les étapes du parcours résidentiel ont créé des attaches qui se traduisent, dans de nombreux cas, par la permanence de pratiques dans les lieux de résidence antérieurs : travail, visite à des proches (famille et amis), services spécifiques (médecins, banque), commerces offrant des biens spécialisés qui ne sont pas disponibles dans la commune de résidence. Ainsi, Paulette, 71 ans, retraitée et propriétaire d'une maison à Ézanville, continue à aller voir ses amies et à faire son marché à Sarcelles où elle habitait précédemment.

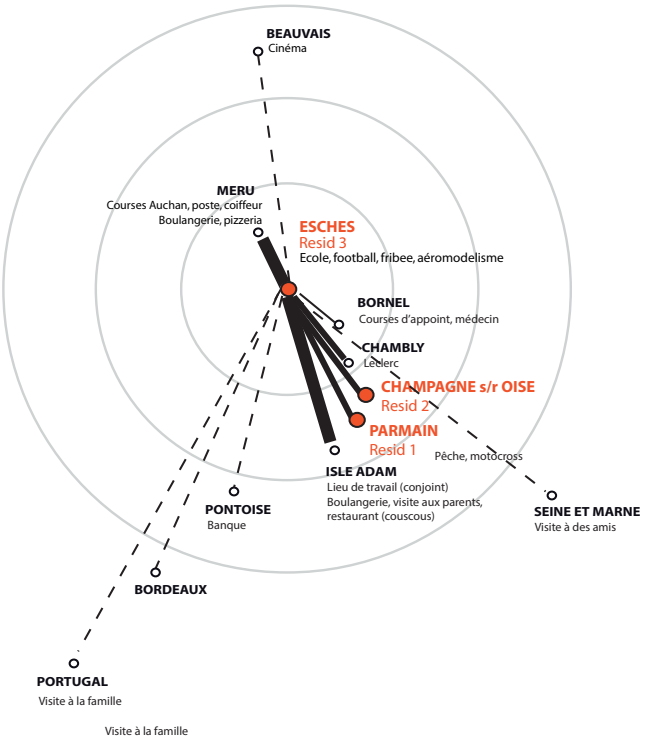
Toutefois, les liens avec les anciens lieux de résidence sont différenciés selon les habitants. Certains citadins et régionaux ont des espaces de vie en rupture avec les anciens lieux de résidence, tandis que d'autre ont des espaces de vie multipolarisés ou tournés vers les anciens lieux de résidence. En effet, certains fréquentent plus régulièrement leurs anciens lieux de résidence pour le travail ou leurs activités hors travail que leur nouvelle commune de résidence et les communes alentour. C'est le cas en particulier des citadins récemment installés à Écouen ou à Ézanville, comme Malika, originaire de la banlieue nord et installée depuis deux ans au Mesnil-Aubry. Elle fait peu usage des commerces et des services d'Écouen et d'Ézanville, tandis qu'elle continue de fréquenter la banlieue nord pour son travail, ses réseaux amicaux et familiaux, les commerces et les services. Les rares activités dans la commune sont liées à ses enfants (figure 7). D'autres, à l'inverse, ont presque rompu avec leurs anciens lieux de résidence. Cela concerne entre autres certains citadins qui déclarent avoir « fui » la banlieue nord et ont un discours très critique vis-à-vis de leurs anciens lieux de résidence. Toutefois, même lorsqu'ils expriment un fort rejet de la banlieue et de Paris, ces habitants continuent pour la plupart à rendre visite occasionnellement à leurs parents et amis qui y résident.

Les rapports de ces habitants à l'espace local et à leurs anciens lieux de résidence dépendent du ressenti de la trajectoire résidentielle et de l'ancienneté d'installation. D'une part, ils valorisent d'autant plus l'environnement local et les attributs de leur lieu de résidence actuel qu'ils perçoivent leur trajectoire comme ascendante. À l'inverse, lorsque la trajectoire résidentielle est vécue comme descendante, ces habitants ont souvent un rapport plus négatif à l'espace local et en soulignent plus fortement les défauts : éloignement, manque de ressources locales, difficultés d'accès au centre, difficulté à nouer des relations. D'autre part, les liens des habitants avec leurs anciens lieux de résidence évoluent dans le temps et tendent à se réduire à mesure que l'inscription dans le lieu de résidence actuel se renforce. Ainsi, pour les citadins qui ont quitté la banlieue depuis longtemps ou qui n'y travaillent plus, la fréquentation des lieux de résidence antérieurs a tendance à s'amenuiser, voire à être abandonnée, au profit d'un recentrage sur la proximité géographique, pour des raisons liées au temps et aux difficultés de déplacement, voire aux problèmes de sécurité ou à des représentations négatives de l'évolution des lieux de résidence antérieurs.

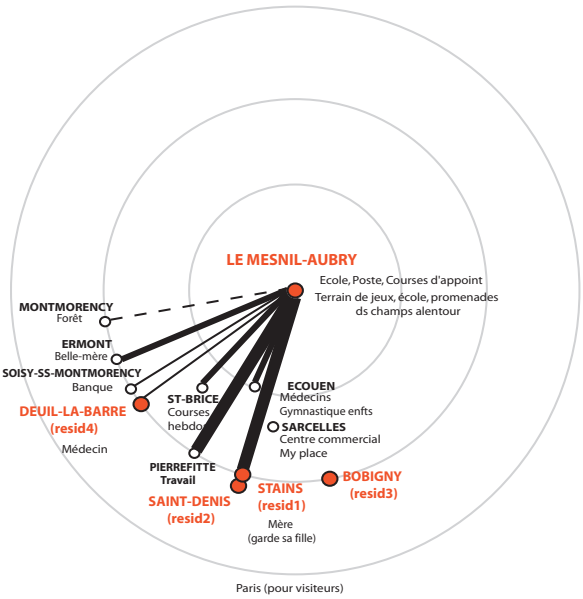
FIGURE 7

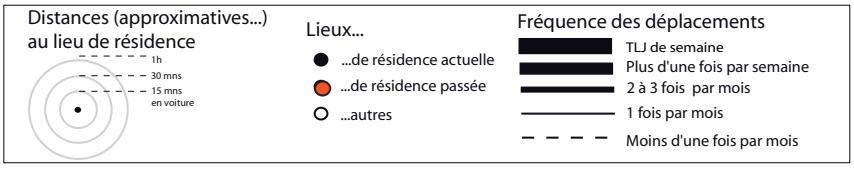
Des espaces de vie multipolarisés

Gabriel
« Régional »
32 ans, au chômage,
propriétaire d'une maison à Esches.
A vécu longtemps dans
les environs de l'Isle-Adam,
coin qu'il continue à fréquenter
souvent pour ses loisirs.



Malika
« Citadine »
35 ans, salariée,
en couple avec 2 enfants en bas âge.
Propriétaire maison mitoyenne
Arrivée au Mesnil depuis 2 ans,
résidences antérieures
dans banlieue nord dense (93)





Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Des espaces de vie multipolarisés lointains : entre recours à l'espace local et recours occasionnel aux anciens lieux de résidence (atypiques et provinciaux)

Comme chez les autres habitants, les pratiques quotidiennes des provinciaux et des atypiques sont marquées par un fort recours à la proximité, renforcé par le fait qu'ils connaissent souvent peu la région parisienne et qu'ils y ont peu de réseaux familiaux et amicaux. Ces habitants ont des pratiques resserrées autour de leur lieu de résidence : elles se limitent à leur commune et à ses alentours, ainsi qu'à leur lieu de travail (figure 8). Pour la majorité, leur espace de vie est structuré autour d'une logique de proximité et par une mobilité automobile.

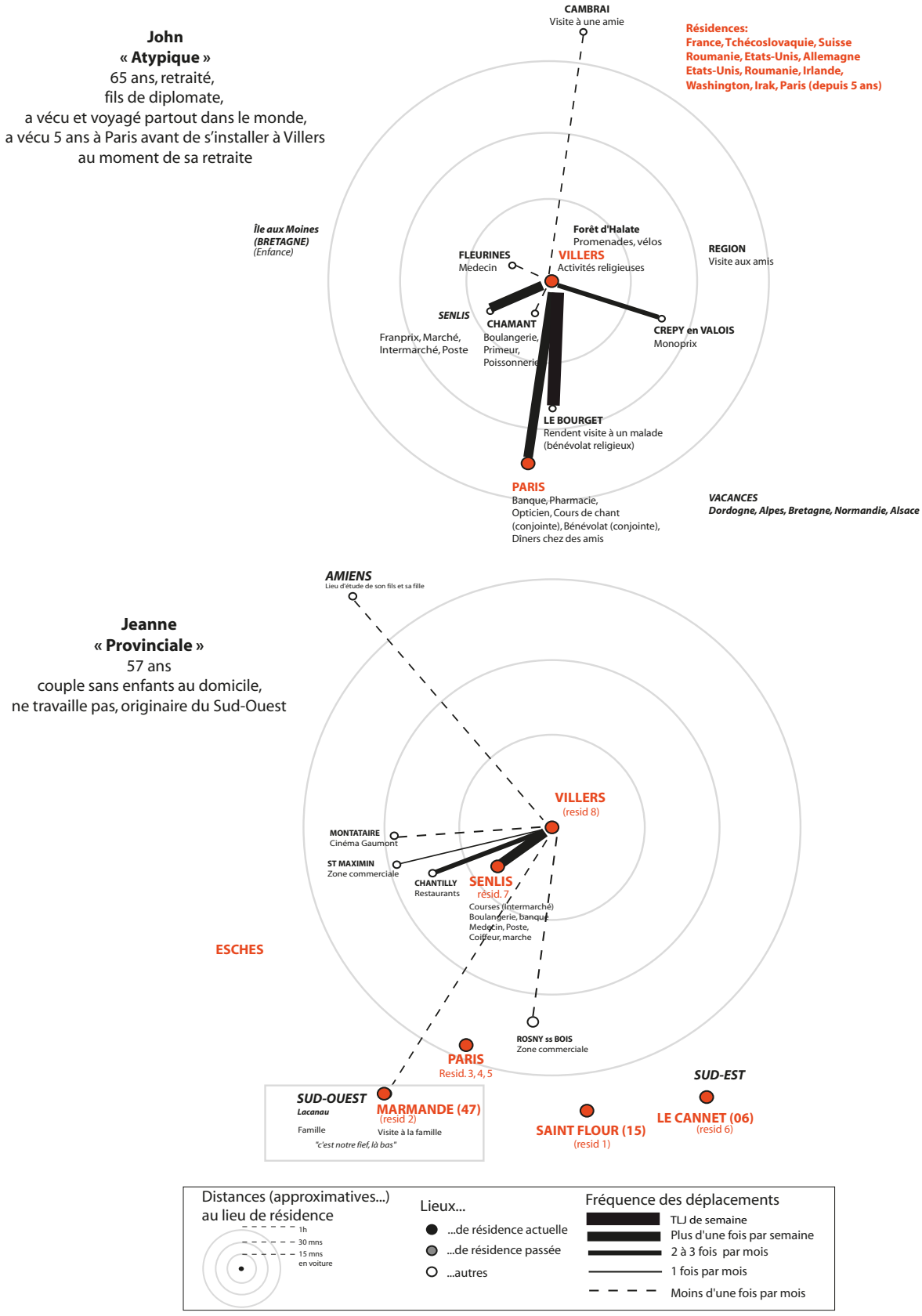
Ces habitants se distinguent par un attachement plutôt fonctionnel à l'espace local. Même s'ils se construisent progressivement un ancrage territorial, ils restent pour la plupart attachés à leurs anciens lieux de résidence. Lorsque leurs ressources le leur permettent, ces habitants se rendent en vacances dans leur région d'origine, où habitent encore une partie de leurs amis et parents. Pour certains, ces visites à la famille constituent les quelques rares excursions hors de l'espace local. Daniel est originaire de Lorraine et travaille à Taverny, à trente minutes de son domicile. Ses activités hors travail sont toutes situées autour de sa commune de résidence, et ses rares excursions hors du secteur local correspondent aux quelques visites annuelles qu'il fait avec son épouse aux parents du couple, en Lorraine et en Vendée. Parmi ces enquêtés, certains expriment alors le souhait de retourner vivre dans leur région d'origine, comme Jeanne, sans emploi, propriétaire d'une maison à Villers-Saint-Frambourg, qui apprécie la région, mais n'a fait « aucune rencontre » et prévoit de partir à la retraite dans le Sud-Ouest, pour retrouver sa famille.

Pour ces habitants, le degré d'ancrage local dépend cependant du vécu de la trajectoire résidentielle. La situation sociale, le degré de choix dans la localisation résidentielle et la possibilité de déménager si l'installation résidentielle est mal vécue constituent des éléments forts de différenciation entre ces habitants. Les habitants originaires de régions éloignées vivent alors différemment l'absence d'ancrage dans l'espace local en fonction de leur situation sociale. Pour les catégories populaires, cette situation peut se traduire par un isolement important, en particulier lorsque l'installation est récente et que la situation professionnelle et financière est difficile. C'est le cas d'Anita, qui a déménagé à Anserville pour suivre son conjoint ; au chômage et ne pouvant pas disposer facilement d'une voiture, elle déplore le manque de relations sociales à proximité aussi bien que l'absence de commerces et d'équipements, ce qui se traduit par un désir de déménager. À l'inverse, les habitants qui disposent de ressources plus importantes peuvent plus facilement compenser un faible attachement au lieu de résidence et l'absence de réseaux familiaux et amicaux à proximité par une mobilité plus forte, leur permettant de maintenir des liens avec leurs lieux de résidence antérieurs.

L'ancrage local de ces habitants varie également selon leur ancienneté d'installation. Lorsque leur installation est récente, les habitants ont un attachement souvent strictement fonctionnel à l'espace local et connaissent très peu la région. Mais avec le temps, ils « prennent place » (Rougé, 2010), apprennent à connaître la région et y tissent des relations. Parmi les atypiques et les provinciaux, la plupart des habitants installés depuis longtemps n'envisagent pas de déménager, à cause de leur travail ou parce qu'ils se sont attachés à leur maison, à la région et y ont noué des relations. Dans certains cas, les liens tissés à proximité deviennent plus forts que les liens avec les régions d'origine. Claude, 51 ans, a longtemps souhaité retourner dans sa région d'origine, mais elle a fini par s'attacher à sa maison de Senlis et à la région, où elle a développé de nombreuses relations et n'envisage plus de déménager : « ce n'est pas si simple de partir quand tu es installé quelque part ».

FIGURE 8

Des espaces de vie multipolarisés lointains



Source : enquête « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » auprès de 98 habitants (2013).

Conclusion

Les résultats de cette recherche confirment d'autres travaux récents qui nuancent l'idée d'une homogénéité comme d'une spécificité des trajectoires et choix résidentiels dans le périurbain (Dodier *et al.*, 2012). L'enquête contribue à éclairer la diversité des trajectoires et aussi des logiques qui guident les choix résidentiels. Comme ceux de la ville dense, les habitants du périurbain ont des capacités de choix diverses et n'accordent pas la même importance à différents critères (cadre de vie, proximité des réseaux familiaux et amicaux, logement) en fonction de leur situation sociale et de la taille du ménage.

Cette recherche confirme également l'importance des pratiques de proximité et également la diversité des « modes d'habiter » des périurbains. Elle montre, dans la continuité d'autres travaux récents (Dodier et Cailly, 2007), que les trajectoires résidentielles constituent un facteur important de différenciation des pratiques, qui s'ajoutent à d'autres facteurs, comme l'appartenance sociale, le contexte résidentiel ou les caractéristiques individuelles (âge, genre, etc.). Cependant, l'enquête a permis d'affiner la compréhension de la complexité du lien entre trajectoire résidentielle, espaces de vie et ancrage. Celui-ci évolue dans le temps et dépend de nombreux facteurs : les caractéristiques et le vécu de la trajectoire résidentielle, l'ancienneté d'installation, la situation sociale et la localisation résidentielle des ménages.

Les résultats de cette recherche peuvent être reliés aux politiques de logement et d'aménagement mises en œuvre dans les espaces périurbains. D'une part, le constat d'une diversité des trajectoires résidentielles peut s'expliquer par une évolution des politiques locales périurbaines. Celles-ci tendent à être plus attentives à la diversification de l'offre de logement pour répondre à différents besoins, allant de l'accès à la propriété d'une maison individuelle à la production de logements locatifs ciblant de jeunes natifs du périurbain ou des personnes âgées (Bonnin, 2011). D'autre part, la diversité des « modes d'habiter » des habitants du périurbain aussi bien que le fort recours à l'espace local sont à lier à des politiques qui, tout en cherchant à préserver le cadre de vie, favorisent le maintien ou le développement d'un éventail de commerces, services et équipements au niveau local (Berroir *et al*., 2015).

Références bibliographiques

Aragau C., Berger M. et Rougé L. (2011), « Les "pôles secondaires" dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ? », Rapport de recherche pour le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), programme « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable", Paris, 15 novembre, [en ligne] http://www.terri-toires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/9-_les_poles_secondaires_et_mobilites_cle252b46.pdf.

Authier J.-Y., Bonvallet C. et Lévy J.-P. (dir.) (2010), *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 428 p.

Authier J-Y. (dir.), Bidet J., Collet A. *et al.* (2010), « État des lieux sur les trajectoires résidentielles », Rapport de recherche du Plan urbanisme construction architecture (PUCA), groupe de recherche sur la socialisation (UMR 5040), université Lyon 2, avril, [en ligne] http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_trajectoires_resid_2010.pdf.

Authier J.-Y. (dir.), Bensoussan B. Grafmeyer Y. *et al.* (2002), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p.

Berger M. (2004), *Les Périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions, collection « Espaces et Milieux », 317 p.

Berger M., Aragau C. et Rougé L. (2014), « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo*, n° 27, janvier-mars, p. 2-17, [en ligne] https://echogeo.revues.org/13683#text.

Berroir S., Desjardins X., Fleury A. *et al.* (2015), « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires », Rapport de recherche pour le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), programme « Du périurbain à l'urbain », UMR Géographie-cités, janvier, [en ligne] http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_PUCA_Hauts_lieux-1.pdf.

Bonvalet C. et Dureau F. (2000), « Stratégies et choix résidentiels. Les modes d'habiter : les choix sous contraintes », *in* Lulle T.(dir.), Dureau F., Dupont V. *et al.*, *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale,* Paris, Anthropos/IRD, p. 131-153.

Bourdieu P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, collection « le sens commun », 672 p.

Bourdieu P. et Wacquant L. (1992), *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 267 p.

Bourdieu P. et de Saint Martin M. (1990), « Le sens de la propriété », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81, n° 1, p. 52-64, [en ligne] http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1990_num_81_1_2926.

Cailly L. et Dodier R. (2007) « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre ». Poitiers, *Norois,* Universités de L'Ouest,. *Environnement, aménagement, société*, vol. 4, n° 205, p. 67-80, [en ligne] https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00265318/document.

Cailly L. (2008), « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *Espaces-Temps.net*, 13 mai, [en ligne] http://www.espacestemps.net/articles/mode-habiter-periurbain/.

Cartier M., Coutant I., Masclet O. *et al.* (2008), *La France des « petits-moyens ». Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, collection « TAP/Enquêtes de terrain », 324 p.

Charmes É. (2011), « Au-delà du rêve de village : le club et la clubbisation », *Métropolitiques*, 16 mai, [en ligne] http://www.metropolitiques.eu/Au-dela-du-reve-de-village-le-club.html (consulté le 14 février 2016).

Charmes É., Launay L. et Vermeersch S. (2013), « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, 28 mai, [en ligne] http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html (consulté le 20 mai 2016).

Debroux J. (2011), « Stratégies résidentielles et position sociale : l'exemple des localisations périurbaines », Érès, collection « Espaces et sociétés », n° 144-145, p. 121-139, [en ligne] http://deey.free.fr/documents/Documents%20periurbain/Choix%20residentiel%20periurbain%20Debroux.pdf.

Dodier R., Cailly L., Gasnier A. *et al.* (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PUR, collection « Espace et Territoires », 220 p.

Dodier R. (2013), « Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine », *EspacesTemps.net, Peer review*, 6 mai, [en ligne] http://www.espacestemps.net/articles/modes-dhabiter-periurbains-et-integration-sociale-et-urbaine-2/ (consulté le 20 mai 2016).

Fol S., Miot Y. et Vignal C. (2014), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 260 p.

Goyon M. et Ortar N. (2009), « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel. Quelle promotion sociale dans le périurbain ? », *Articulo – Journal of Urban Research*, n° 5, [en ligne] http://articulo.revues.org/1427#text (consulté le 14 février 2016).

Grafmeyer Y. (2010), « Approches sociologiques des choix résidentiels », *in* Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P., *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.

Haumont N. (1966), *Les pavillonnaires. Étude psycho-sociologique d'un mode d'habitat*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme et Institut de Sociologie urbaine.

Imbert C. (2005), « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et Sociétés*, vol. 4, n° 119, p. 159-176, [en ligne] https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2004-4-page-159.htm.

Jaillet M.-C. (2004), « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, mars, p. 40-64.

Rémy J. (1996), « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », *in* Hirschorn M. et Berthelot J.-M., *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan.

Robette N. (2012), « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne] http://cybergeo.revues.org/25332 (consulté le 14 février 2016).

Rougé L. (2007), « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains », *EspacesTemps.net*, [en ligne] http://www.espacestemps.net/articles/mobilite-urbanite-periurbains-modestes/ (consulté le 14 février 2016).

Rougé L., Gay C., Landriève S. *et al.* (2013), *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires ?*, Paris, Loco, 144 p.